



Mont Dore, le 07 Octobre 2021

BP 722
98810 MONT DORE
Tél : 43.58.58
Courriel : ce.9830384a@ac-noumea.nc

Objet : Reprise des cours semaine du 11 Octobre 2021

Chers parents,

Après une période de confinement, le retour en classe s'effectuera progressivement pour les élèves à partir du Mardi 12 Octobre selon des modalités d'organisation strictes répondant aux prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Le collège fonctionnera en demi classes. Chaque classe aura une salle attribuée, qui sera nettoyée régulièrement. Les cours spécifiques (Sciences, Musique, Arts Plastiques, Langues) auront des salles dédiées.

La distanciation physique sera respectée : un élève par table, 12 élèves maximum par salle. Le lavage des mains sera imposé de manière régulière et à chaque déplacement. Le port du masque est obligatoire et devra être changé après le repas du midi.

Les élèves du groupe 1 seront accueillis les Mardi 12 et Jeudi 14 Octobre.
Les élèves du groupe 2 seront accueillis les Mercredi 13 et Vendredi 15 Octobre.
Vous trouverez les emplois du temps des élèves sur Pronote.

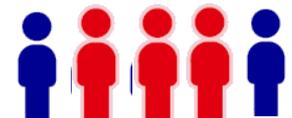
Le temps de restauration scolaire sera rallongé pour permettre le respect des gestes barrière : un élève par table, 2 mètres de distance entre chaque élève, pas de mélange de groupes.

LE ROLE DES FAMILLES

- Vous jouez un rôle essentiel. **Vous êtes invités à observer l'état de santé et prendre la température de votre enfant avant le départ pour l'école.** Nous vous demandons de ne pas mettre vos enfants au collège en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez votre enfant ou dans la famille.
- Si votre enfant a été testé positivement à la Covid-19, ou si un membre du foyer a été testé positivement, il ne doit pas se rendre dans l'établissement scolaire. Vous en informez alors le chef d'établissement.
- L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires doit se limiter au strict nécessaire et se faire après nettoyage des mains ou distribution de gel hydro alcoolique. Les accompagnateurs doivent porter un masque et respecter une distanciation physique d'au moins un mètre. **Un registre sera tenu à l'entrée pour le « traçage » des personnes** au cas où surviendrait en milieu scolaire un cas positif de Covid-19.

LES CLES DU PROTOCOLE AU COLLEGE

1. Port du masque obligatoire pour les adultes.
2. Port du masque obligatoire pour les élèves.
3. **Fermeture de classe à partir de 3 cas (sur 7 jours glissants).**
4. Importance du lavage des mains.



3 Cas détectés de Covid 19 dans une classe=Fermeture de la classe

QUE FAIRE SI VOTRE ENFANT EST UN CAS CONFIRME DE COVID 19 ?

Vous informez le chef d'établissement que votre enfant est un cas confirmé.

Un test doit être effectué auprès d'un professionnel de santé agréé (dans les pharmacies, chez le médecin, dans un centre médical). Si votre enfant a réalisé un autotest qui s'est avéré positif, vous devrez obligatoirement lui faire effectuer un test de confirmation auprès d'un professionnel de santé et contacter votre médecin le cas échéant.

Dans tous les cas, votre enfant doit consulter un médecin.

Toutes nos équipes sont mobilisées pour permettre une rentrée sereine et en toute sécurité.

Il est important que votre enfant retrouve le chemin de l'école afin de renouer avec les apprentissages et retrouver une vie sociale.

Les cours seront adaptés. Dans un premier temps, il sera rappelé aux élèves l'importance des gestes barrière et du protocole mis en place. Dans un second temps, les enseignants reprendront le travail donné lors du confinement.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Prenez soin de vous et de votre famille.

La direction